



STATISTIQUES ET INDICATEURS

LES EMBAUCHES EN AUVERGNE-RHÔNE-ALPES AU DEUXIÈME TRIMESTRE 2024



Le nombre d'embauches en contrat court continue d'augmenter, quand les embauches en contrat durable reculent

Soutenu depuis le deuxième semestre 2021, le rythme de croissance du nombre d'embauches s'atténue dès la fin de l'année 2022. En 2023 s'est engagé un léger ralentissement, tout en restant bien au-dessus du niveau de 2019. Au deuxième trimestre 2024, les embauches restent en légère hausse sur un an.

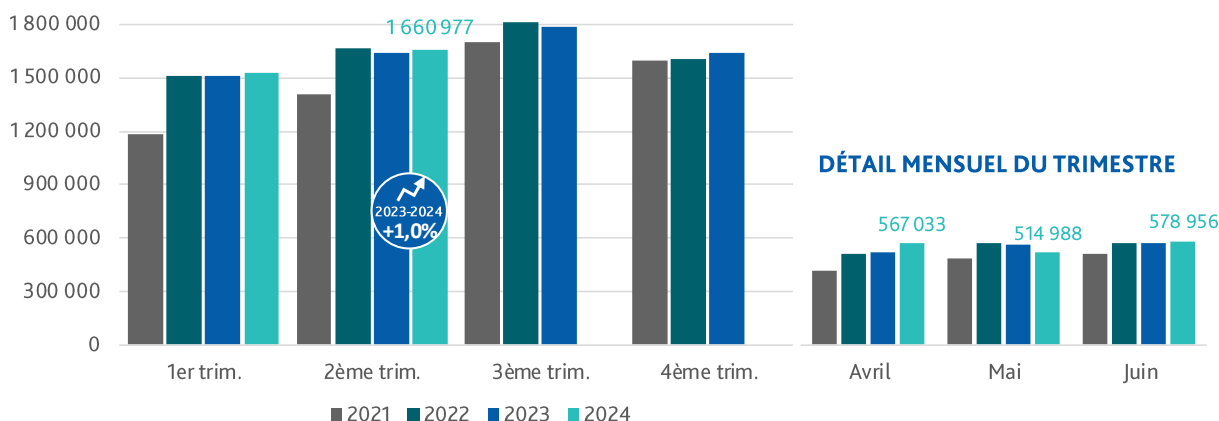
1 661 000 embauches ont été réalisées en Auvergne-Rhône-Alpes au deuxième trimestre 2024, soit **+1,0% par rapport au deuxième trimestre 2023** (+16 000), contre -1,2% au niveau France [cf. graphique 1].

Les embauches de plus d'un mois hors intérim au cours de ce trimestre sont en repli, comme au plan national. Leur nombre diminue de **-5,9% par rapport au deuxième trimestre 2023** (-16 000), contre -5,1% en France.

Quels types de contrat sont principalement proposés ? Quels secteurs recrutent plus particulièrement au cours de ce trimestre ? Quels territoires sont plus dynamiques ?

GRAPHIQUE 1

NOMBRE D'EMBAUCHES PAR TRIMESTRE ET ÉVOLUTION ANNUELLE PAR RAPPORT AU MÊME TRIMESTRE DES ANNÉES PRÉCÉDENTES



Guide de lecture : 1 661 000 déclarations d'embauches ont été réalisées en Auvergne-Rhône-Alpes au deuxième trimestre 2024. Cela représente une augmentation de +1,0% par rapport au deuxième trimestre 2023. Ces déclarations d'embauches se décomposent comme suit au cours du deuxième trimestre 2024 : 567 000 embauches en avril, 515 000 en mai et 579 000 en juin.

Champ : DPAAE tous types de contrat

Source : Urssaf / MSA, Déclarations Préalables à l'Embauche (DPAAE), données brutes provisoires - Traitement : France Travail Auvergne-Rhône-Alpes

HAUSSE DES EMBAUCHES EXCLUSIVEMENT EN CONTRAT COURT

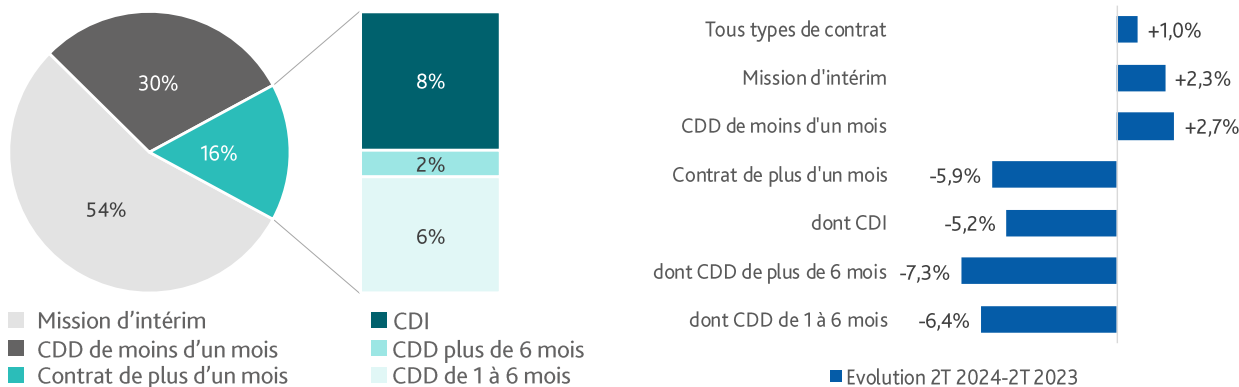
Seul le nombre d'embauches en contrat court est en hausse, les embauches de plus d'un mois étant en recul.

La majorité des déclarations d'embauches sont réalisées pour une mission d'intérim (905 000, soit 54%) [cf. graphique 2]. Leur nombre augmente de +2,3% par rapport au deuxième trimestre 2023 [cf. graphique 3]. Les CDD de moins d'un mois, 30% des recrutements (494 000), enregistrent également une hausse, +2,7% en un an.

Le nombre d'embauches en contrat de plus d'un mois (262 000, soit 16% des déclarations d'embauches) chute de -5,9% par rapport au deuxième trimestre 2023, plus encore pour les CDD de plus de 6 mois (-7,3%). Dans le même temps, les embauches en CDD de 1 à 6 mois et en CDI reculent respectivement de -6,4% et -5,2%.

GRAPHIQUES 2 & 3

RÉPARTITION DES EMBAUCHES DU TRIMESTRE PAR TYPE DE CONTRAT ET ÉVOLUTION ANNUELLE PAR RAPPORT AU MÊME TRIMESTRE 2023



Guide de lecture : 16% des déclarations d'embauches réalisées au deuxième trimestre 2024 concernent un contrat de plus d'un mois, et plus particulièrement un CDI pour 8% d'entre-elles, un contrat de plus de 6 mois pour 2% d'entre-elles et un contrat de 1 à 6 mois pour 6% d'entre-elles. Ce nombre d'embauches trimestrielles pour un contrat de plus d'un mois est en baisse de -5,9% par rapport au deuxième trimestre 2023, contre +1,0% tous types de contrat.

Champ : DPAE tous types de contrat

Source : Urssaf / MSA, Déclarations Préalables à l'Embauche (DPAE), données brutes provisoires - Traitement : France Travail Auvergne-Rhône-Alpes

BAISSE DES EMBAUCHES⁽¹⁾ DANS QUASIMENT TOUS LES SECTEURS

⁽¹⁾ L'analyse par secteur d'activité ci-après se focalise sur les embauches de plus d'un mois hors intérim.

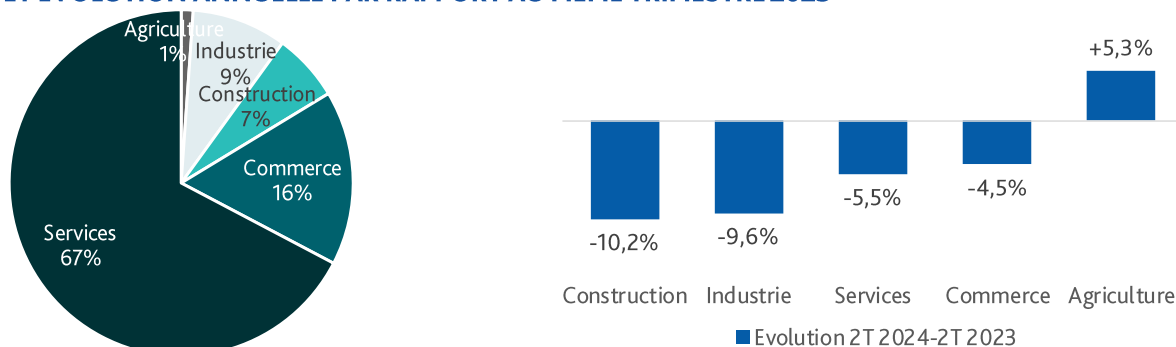
Seule l'agriculture enregistre une hausse des embauches (+150, +5,3%). Le nombre d'embauches recule fortement en un an dans la construction (1 900 de moins, -10,2%) [cf. graphique 5]. L'industrie (9% des embauches) enregistre également une forte baisse (2 500 de moins, -9,6%). Les embauches sont en repli dans tous les secteurs industriels, et plus particulièrement dans la fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques (-27%), l'industrie pharmaceutique (-21%), la fabrication de machines et équipements n.c.a. (-15%), la fabrication textile, industrie habillement, industrie cuir et chaussure (-14%), la métallurgie (-14%), la fabrication de produits caoutchouc, plastique (-13%) [cf. tableau 1].

Près de 7 embauches sur 10 sont réalisées dans les services [cf. graphique 4]. Ce secteur diminue de -5,5% comparativement à 2023 (10 200 de moins), notamment dans les activités informatiques et services d'information (-26%), la recherche-développement scientifique (-12%), les activités juridiques, comptables, de gestion, d'architecture, d'ingénierie (-11%), les Activités financières et d'assurance (-11%), l'hébergement médico-social et social et action sociale sans hébergement (-8%), l'édition, audiovisuel et diffusion (-8%). Les embauches diminuent aussi dans le secteur du commerce (-2 000, -4,5%).

Les secteurs qui recrutent le plus au deuxième trimestre sont la restauration traditionnelle (19 900 embauches) et de type rapide (11 600), les hôtels et hébergement similaire (9 500), l'administration publique générale (9 100), le nettoyage courant des bâtiments (8 100), [cf. graphique 6].

GRAPHIQUES 4 & 5

RÉPARTITION DES EMBAUCHES DE PLUS D'UN MOIS HORS INTÉRIM DU TRIMESTRE PAR GRAND SECTEUR D'ACTIVITÉS ET ÉVOLUTION ANNUELLE PAR RAPPORT AU MÊME TRIMESTRE 2023



Champ : DPAE de plus d'un mois hors intérim

Source : Urssaf / MSA, Déclarations Préalables à l'Embauche (DPAE), données brutes provisoires - Traitement : France Travail Auvergne-Rhône-Alpes

TABLEAU 1

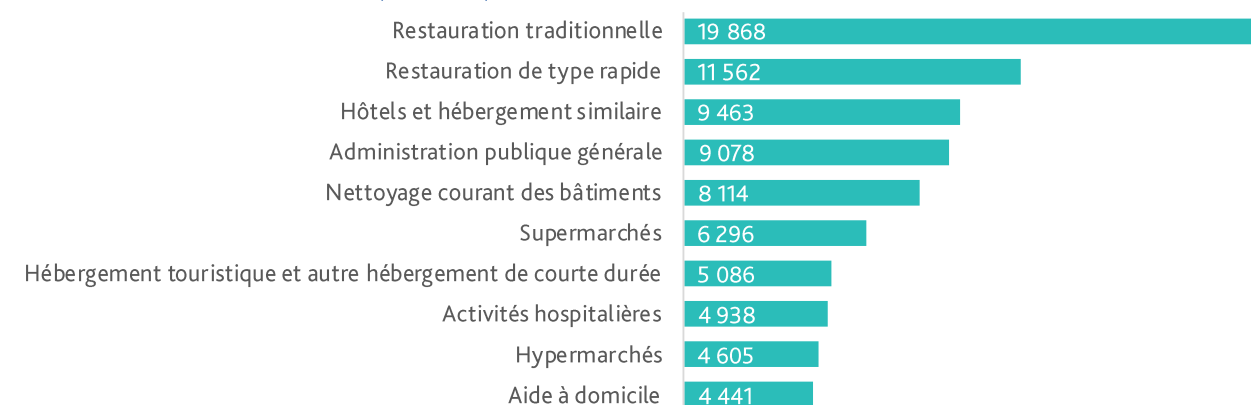
RÉPARTITION DES EMBAUCHES DE PLUS D'UN MOIS HORS INTÉRIM DU TRIMESTRE PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ DÉTAILLÉ (NAF 38) ET ÉVOLUTION ANNUELLE PAR RAPPORT AU MÊME TRIMESTRE 2023

	2ème trimestre 2024	Répartition	Evol. 2T 2024 2T 2023
Tous secteurs confondus	262 256	100%	-5,9%
Hébergement et restauration	53 482	20%	-5,7%
Commerce - réparation d'automobiles et de motocycles	42 749	16%	-4,5%
Activités de services administratifs et de soutien	27 768	11%	-3,2%
Hébergement médico-social et social et action sociale sans hébergement	19 810	8%	-8,0%
Construction	16 620	6%	-10,2%
Transports et entreposage	14 604	6%	-0,1%
Activités juridiques, comptables, de gestion, d'architecture, d'ingénierie, ...	11 780	4%	-11,2%
Administration publique	10 765	4%	-0,4%
Activités pour la santé humaine	7 896	3%	-2,1%
Fab. de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac	7 411	3%	-6,5%
Autres activités de services	6 692	3%	-2,7%
Arts, spectacles et activités récréatives	6 305	2%	-3,0%
Enseignement	4 179	2%	-4,7%
Activités financières et d'assurance	3 649	1%	-11,1%
Activités informatiques et services d'information	3 095	1%	-25,6%
Agriculture, sylviculture et pêche	2 946	1%	+5,3%
Métallurgie et fabrication produits métalliques, sauf machines et équip.	2 829	1%	-13,6%
Autres industries manufacturières- réparation et install. machines et équip.	2 748	1%	-5,5%
Activités immobilières	2 384	1%	-5,6%
Autres activités spécialisées, scientifiques et techniques	1 721	1%	-7,0%
Production et distribution d'eau - assainissement, gestion déchets	1 635	1%	-3,3%
Fab. produits caoutchouc, plastique et autres produits minéraux non métal.	1 622	1%	-13,3%
Édition, audiovisuel et diffusion	1 296	0%	-8,0%
Fabrication de machines et équipements n.c.a.	1 253	0%	-15,5%
Travail du bois, industrie du papier et imprimerie	1 035	0%	-12,4%
Fabrication textile, industrie habillement, industrie cuir et chaussure	964	0%	-14,4%
Recherche-développement scientifique	886	0%	-12,1%
Fabrication d'équipements électriques	818	0%	-6,0%
Industrie chimique	780	0%	-2,4%
Fabrication de matériels de transport	735	0%	-13,1%
Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques	617	0%	-26,5%
Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	425	0%	-1,6%
Industrie pharmaceutique	364	0%	-21,2%
Télécommunications	233	0%	-21,8%
Industries extractives	108	0%	+5,9%

Guide de lecture : L'hébergement et restauration concentre 20% des embauches de plus d'un mois hors intérim (53 500) au deuxième trimestre 2024. Ce nombre diminue de -5,7% par rapport au deuxième trimestre 2023. Cette baisse est similaire à l'évolution moyenne tous secteurs confondus de -5,9% en un an.

Champ : DPAE de plus d'un mois hors intérim

Source : Urssaf / MSA, Déclarations Préalables à l'Embauche (DPAE), données brutes provisoires - Traitement : France Travail Auvergne-Rhône-Alpes

GRAPHIQUE 6
LES 10 PRINCIPALES ACTIVITÉS (NAF 700) QUI RECRUTENT AU COURS DU TRIMESTRE


Champ : DPAE de plus d'un mois hors intérim

Source : Urssaf / MSA, Déclarations Préalables à l'Embauche (DPAE), données brutes provisoires - Traitement : France Travail Auvergne-Rhône-Alpes

HAUSSE DES EMBAUCHES DANS TROIS DÉPARTEMENTS SUR DOUZE

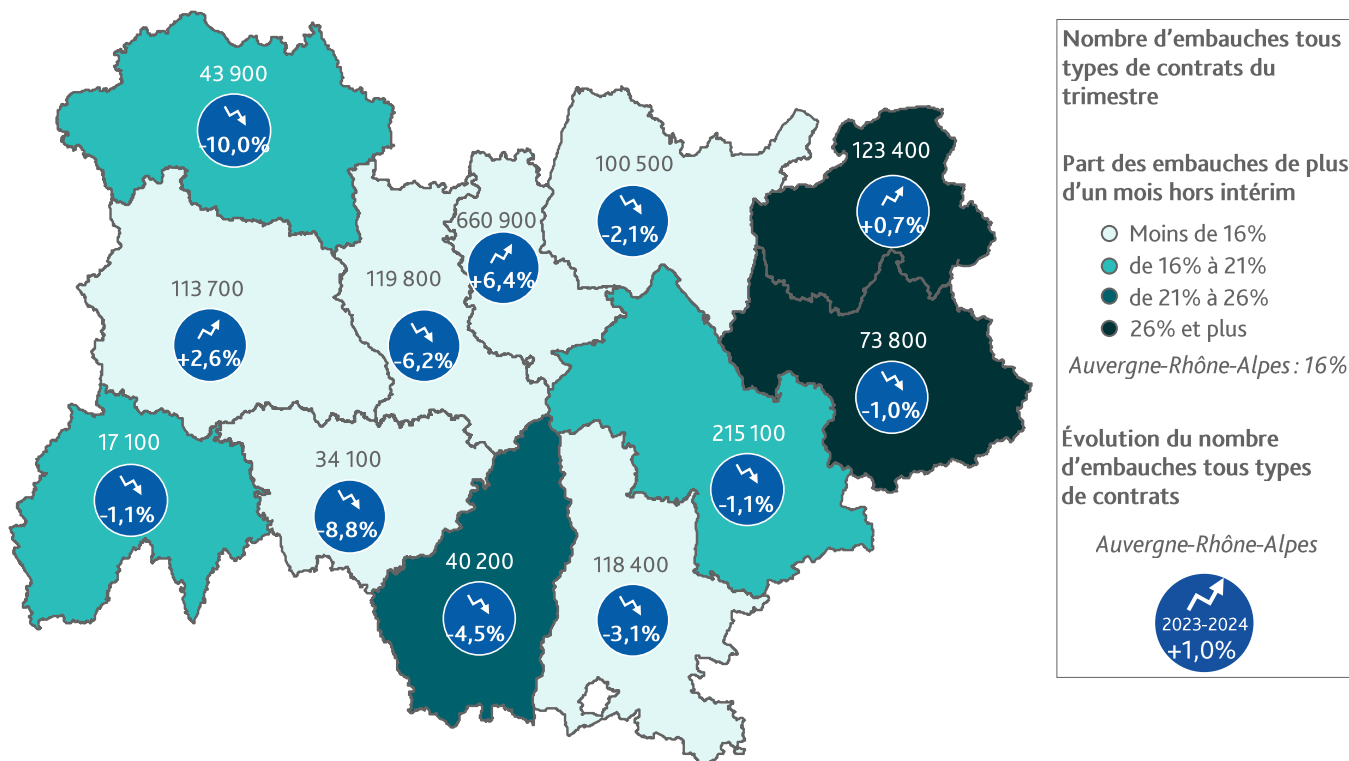
Le nombre de déclarations d'embauches (tous types de contrat) augmente par rapport au deuxième trimestre 2023 dans seulement trois départements [cf. carte 1] : +6,4% dans le Rhône, +2,6% dans le Puy de Dôme et +0,7% en Haute-Savoie, (+1,0% au niveau régional). Il diminue, en revanche, dans les autres départements, avec une baisse allant de -10,0% dans l'Allier à -1,0% en Savoie.

Les embauches de plus d'un mois hors intérim diminuent en un an dans tous les départements (-5,9% au niveau régional), de -10,6% dans l'Allier à -3,0% en Haute-Savoie.

Seuls quatre départements voient le nombre d'embauches en contrat court augmenter : +8,4% dans le Rhône, +4,6% dans le Puy de Dôme, +2,5% en Savoie et +2,2% en Haute-Savoie (+2,4% au niveau régional).

CARTE 1

RÉPARTITION DES EMBAUCHES DU TRIMESTRE PAR DÉPARTEMENT ET ÉVOLUTION ANNUELLE PAR RAPPORT AU MÊME TRIMESTRE 2023



Guide de lecture : En Savoie, 73 800 déclarations d'embauches ont été réalisées au deuxième trimestre 2024. Leur nombre diminue de -1,0% par rapport au deuxième trimestre 2023 (contre +1,0% au niveau régional). Parmi les embauches dans le département, 30% concernent un contrat de plus d'un mois hors intérim, part la plus élevée dans la région (contre 16% parmi celles de la région).

Champ : DPAE tous types de contrat

Source : Urssaf / MSA, Déclarations Préalables à l'Embauche (DPAE), données brutes provisoires - Traitement : France Travail Auvergne-Rhône-Alpes

SOURCES ET DÉFINITIONS

DÉCLARATIONS PRÉALABLES À L'EMBAUCHE – DPAE (SOURCE URSSAF / MSA)

Les données DPAE proviennent de l'Urssaf et ont pour origine l'Urssaf et la MSA.

Pour rappel, la DPAE est une formalité obligatoire accomplie par l'employeur dans les 8 jours précédant l'embauche d'un salarié, et ce, quelles que soient la durée et la nature du contrat de travail envisagé. Les DPAE concernant une mission d'intérim sont réalisées par l'établissement de travail temporaire avec le code activité de l'établissement de travail temporaire et non celui de l'entreprise utilisatrice.

Les données brutes présentées dans ce document sont issues du système d'informations de Pôle emploi sur les entreprises, mis à jour quotidiennement à partir de flux de données fournies par l'Urssaf et la MSA. Les résultats sont donc provisoires, notamment pour le dernier trimestre.

Les déclarations d'embauches de plus d'un mois comprennent les CDI et les CDD de plus d'un mois, hors intérim. Les CDD de plus d'un mois correspondent aux CDD d'une durée strictement supérieure à 30 jours.

L'évolution annuelle compare les données du trimestre avec celles du même trimestre de l'année précédente.

Directeur de la publication **Frédéric TOUBEAU**

Directeur de la rédaction **Vincent GIQUET**

Réalisation **Service Statistiques, Études et Évaluation**



Observatoire de France Travail Auvergne-Rhône-Alpes
observatoire-emploi-ara.fr